Charte RSE

Convaincue de l'importance de l'implantation du Développement Durable en entreprise, **CEREALOG est engagée dans une démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).** Notre engagement concorde avec les principes fondamentaux du Développement Durable : répondre aux besoins présents, sans compromettre ceux des générations futures en conciliant ses trois variables fondamentales : économie, environnement et social.

La politique de Développement Durable de CEREALOG est servie par **une volonté d'amélioration permanente**. Ainsi, jour après jour, nous avançons dans la voie du Développement Durable.

L'entreprise toute entière est impliquée dans ce projet, animée par l'envie d'agir et de progresser.

CEREALOG s'engage à :

Dans la dimension environnementale :

- Veiller à la gestion responsable et à la revalorisation de nos déchets.
- S'impliquer dans des actions environnementales à impact positif.
- Mesurer et réduire notre impact par le pilotage de notre bilan carbone.



Dans la dimension sociale :

- Sensibiliser et impliquer les salariés dans la démarche RSE.
- Veiller à la qualité de vie et le bien-être au travail.
- Développer les compétences et les talents.

Dans la dimension économique :

- Intégrer les principes du numérique responsable dans l'activité économique de l'entreprise.
- Mettre l'innovation durable au cœur de notre performance économique.
- Contribuer au développement économique local.